

LE MÉTIER

En référence à la norme AFNOR, le technicien de maintenance industrielle réalise, durant le cycle de vie d'un équipement, toutes les actions destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état dans lequel il accomplit la fonction requise.

APTITUDES

- Polyvalence
- · Capacité à intégrer une équipe
- · Capacité d'adaptation à l'imprévu
- Aptitude au travail manuel
- $\bullet \ Communication \\$
- Curiosité

DURÉE

• 12 mois



 Maintenance préventive, il mène un ensemble d'actions pour éviter l'apparition de pannes. Il réalise des rondes, des contrôles, des relevés, des nettoyages et des échanges en fonction de critères à caractère systématique ou conditionnel

- Maintenance améliorative, il réalise des modifications techniques ou organisationnelles pour augmenter la disponibilité des équipements
- Ponctuellement, le technicien participe à l'implantation de nouveaux équipements et aux travaux neufs
- Il rédige les principaux documents opérationnels de maintenance et rend compte à sa hiérarchie, généralement le Responsable Maintenance, qui définit ses actions au travers d'un planning et du plan de maintenance
- Il forme le personnel d'exploitation. Il intervient sur des «équipements industriels»

PROGRAMME

TECHNIQUE:

- · Calculs professionnels
- · Intégration dans une équipe de travail
- · Initiation Qualité Sécurité Environnement
- · Gestes et postures
- Lecture de plan & Mécanique
- Métrologie
- TP Soudage
- Fabrication
- · Electricité (Lois de base & matériel)
- Pneumatique ; Hydraulique
- Systèmes automatisés de production ; Initiation industrie 4.0
- · Initiation à la fabrication additive
- · Habilitation électrique BR
- MRP
- 5S
- · Méthode et organisation de maintenance ;
- Diagnostic et Intervention de maintenance
- Accompagnement à la certification et au développement du projet d'amélioration

SCIENCES ET COMMUNICATION:

· Communication et bureautique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation théorique et pratique s'effectue en alternance entre le pôle formation UIMM Lorraine et l'entreprise. A l'issue d'un parcours de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au référentiel
- · Les résultats des évaluations passées en cours de formation
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au référentiel
- · Un entretien final avec le jury

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Pré-inscription en ligne sur notre site web
- Contact direct ou téléphonique sur nos sites
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises
 Début de la formation mi-septembre (entrée permanente possible)
- Délais d'accès : à signature du contrat (ou validation de la couverture sociale)
- Les plans d'accès à nos différents sites sont disponibles sur notre site internet
- Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap. Nos sites ont fait l'objet d'un dossier d'agenda d'accessibilité programmé les rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite

PUBLIC ET PRÉREOUIS

- Tout public
- Aucun prérequis

TARIES

• Prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO)

SANCTION DE LA FORMATION

• Titre Pro Technicien de Maintenance Industrielle